

Mercredi 15 Juillet 2020 :

Contraintes et défis des exigences de la sûreté dans la mise en œuvre des protocoles sanitaires



Présenté par:
Mr. Said ELHOR
OFFICE NATIONAL DES AEROPORTS

- Mesures sanitaires recommandées pour la gestion du parcours du passager au Maroc.
- Exigences et contraintes de sûreté relatives à la reprise de l'activité aéroportuaire au Maroc.
- Contraintes d'application pour les exploitants d'aéronefs.



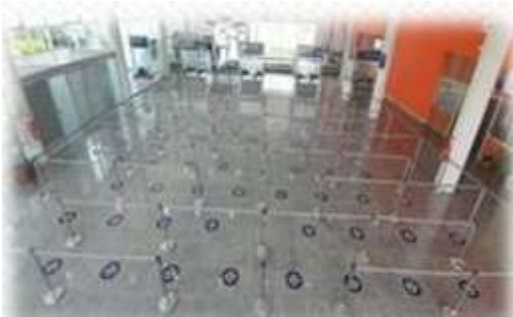
Mesures sanitaires recommandées pour la gestion du parcours du passager au Maroc 1/2

The
voice of
African
airports

Généralités

- Coordination de toutes les actions dans le cadre des comités FAL des aéroports.
- Application uniforme des mesures préventives par l'ensemble des fournisseurs de service au niveau des aéroports.
- **Limitation des accès aux aérogares aux passagers, aux membres d'équipage, au personnel, et aux prestataires de services.**
- Signalétique et annonces sonores distanciation 1m50 (Arabe, Français et Anglais).
- Mis en place de l'information et de la promotion de la sécurité sanitaire dans les locaux de l'aéroport (entrées, écrans d'information, portes, salons, etc.)

Contraintes et défis des exigences de sûreté dans la mise en œuvre des protocoles sanitaire COVID 19





Mesures sanitaires recommandées pour la gestion du parcours du passager au Maroc 2/2

The
voice of
African
airports

Avant d'arriver à l'aéroport

- Informations des passagers sur les mesures sanitaires prises et les restrictions de voyage applicables aux passagers symptomatiques.
- Encouragement des passagers pour s'enregistrer en ligne.
- Information des passagers sur les délais de formalités au niveau des aéroports.

Considérations pour la gestion des passagers à l'aéroport de départ

- Respect des mesures (masque, désinfection, distanciation, climatisation) comme préconisées par l'OMS, OACI, ACI, Ministère de la santé, DAC et ONDA.

Gestion des membres d'équipage et du personnel

- Exemption de la procédure de contrôle sanitaire COVID-19 à l'aéroport.
- Flux séparés pour les équipages.



Exigences de sûreté relatives à la reprise de l'activité aéroportuaire au Maroc 1/8

The
voice of
African
airports

Mesures générales

- **Protection du personnel de sûreté et mesures d'hygiène**
 - Port obligatoire par les agents de sûreté des masques de protection faciale, des visières anti-gouttelettes ou des lunettes antigrippes, au cas où la distanciation physique ne peut être respectée.
 - **Réalisation de prises quotidiennes obligatoire, de la température du personnel, à chaque reprise de travail.**
 - Ajustement des espaces de travail et les lieux de repos du personnel pour se conformer aux directives de distanciation physique applicables.
 - **Identification du personnel vulnérable (diabétiques, maladies chroniques, etc.) et prises des mesures appropriées dans le meilleur intérêt de leur santé pour les désigner dans des fonctions qui ne les exposent pas au contact avec les passagers/usagers de l'aéroport .**

Contraintes et défis des exigences de sûreté dans la mise en œuvre des protocoles sanitaire COVID 19





Exigences de sûreté relatives à la reprise de l'activité aéroportuaire au Maroc 2/8

The
voice of
African
airports

Mesures générales

Stérilisation de l'espace et des surfaces

- Nettoyement et désinfection
- Installation des postes de désinfection des mains à base d'alcool

Contraintes et défis des exigences de sûreté dans la mise en œuvre des protocoles sanitaire COVID 19





Exigences de sûreté relatives à la reprise de l'activité aéroportuaire au Maroc 3/8

The
voice of
African
airports

Processus d'enregistrement et d'embarquement

- Encouragement des passagers à effectuer l'enregistrement en ligne pour les cartes d'embarquement et à utiliser l'auto-étiquetage des bagages de soute, si disponible.
- Privilégier l'utilisation des postes d'auto enregistrement, afin de réduire l'interaction humaine.

Formation et sensibilisation

- Sensibilisation du personnel et des passagers.
- Fournir au personnel des numéros d'urgence médicale à joindre en cas de besoin.



Exigences de sûreté relatives à la reprise de l'activité aéroportuaire au Maroc 4/8

The voice of African airports

MESURES SPECIFIQUES DE SURETE

Sûreté aéroportuaire

- Rationalisation du nombre des agents préposés à l'inspection/filtrage.

Contrôle d'accès des passagers, du personnel et toute autre personne autorisée ayant accès à la ZS

- Minimiser au maximum le toucher des documents.
- Restriction sur les accès au personnel détenteur d'un accès à la zone stérile et qui n'a plus en besoin durant cette pandémie.

Inspection/filtrage des véhicules

- Réduction du nombre de véhicules.
- Fouille du véhicule avec des gants jetables, en évitant au maximum le contact entre le corps de l'agent et les surfaces du véhicule.



Exigences de sûreté relatives à la reprise de l'activité aéroportuaire au Maroc 5/8

The
voice of
African
airports

Inspection/filtrage des passagers, du personnel et toute autre personne autorisée, ayant accès à la ZS

- Rationalisation du nombre des agents préposés à l'inspection/filtrage.
- Exploitation des files de passagers qui ne sont pas adjacentes les unes aux autres
- **Mise en place à proximité de chaque ETD, un récipient spécial (fermé) pour se débarrasser des pastilles ETD utilisées.**
- **Mise en place de chaque PIF, des sur-chaussures, en nombre suffisant, au profit des passagers qui seront appelés à enlever leurs chaussures.**
- Recours minimal à la fouille manuelle et au strict taux imposé et assurer un enlèvement maximal des objets porteurs de métal sur les personnes.
- **Les règles d'application de la palpation corporelle resteront les mêmes à l'exception de la palpation du dos, l'agent doit demander à la personne de se retourner (pour éviter le face-à-face).**
- Diminution du taux de la palpation corporelle aléatoire et augmentation du taux d'utilisation de l'ETD aléatoire.



Exigences de sûreté relatives à la reprise de l'activité aéroportuaire au Maroc 6/8

The
voice of
African
airports

Inspection/filtrage des bagages de cabine, articles transportés et effets personnels

- Utilisation des scanners corporels au premier niveau de contrôle.
- Interdiction aux personnes contrôlées (par signalisation ou agent de préparation) de poser les bagages directement sur le tapis XRAY (l'utilisation des réceptacles est obligatoire).
- Exemption des désinfectants pour les mains à base d'alcool des restrictions actuelles sur les LAGs.

Sûreté des bagages de soute

- Recours à l'EDD plutôt qu'à l'ETD chaque fois que cela est possible.
- La fouille manuelle pourrait être laissée comme dernière option.



Exigences de sûreté relatives à la reprise de l'activité aéroportuaire au Maroc 7/8

The
voice of
African
airports

Mesures de sûreté additionnelles appliquées par un prestataire privé

- Exécution des mesures de sûreté additionnelles appliquées au niveau des portes d'embarquement sous les mêmes conditions d'hygiène sanitaire exigés au niveau du protocole sanitaire du Maroc et les états de destination .

Sûreté du fret

- Les agents en charge de l'inspection/filtrage du fret doivent porter les gants jetables lorsqu'il procède à l'inspection/filtrage du fret, en particulier si les envois doivent être ouverts.
- Si le fret doit être soumis à une inspection/filtrage, celle-ci devrait être effectuée à l'aide des méthodes et des moyens les plus appropriés pour détecter les articles prohibés en fonction de la nature de l'envoi. Si plusieurs méthodes sont jugées appropriées, celles qui permettent une manipulation limitée des envois devraient être utilisées.



Exigences de sûreté relatives à la reprise de l'activité aéroportuaire au Maroc 8/8

The
voice of
African
airports

Sûreté des aéronefs

- Réalisation des contrôles/fouille de sûreté après le nettoyage et la désinfection de l'avion.
- A bord des avions, rappel des passagers qu'en cas de symptômes tels que la fièvre, la toux ou les difficultés à respirer en vol, ils doivent en informer les membres de l'équipage. Les membres d'équipage de cabine doivent porter un EPI en cas de prise en charge des passagers suspects, malades et indisciplinés.
- Si une inspection des provisions de bord s'avère nécessaire, elle doit être effectuée de manière à limiter le contact physique avec ces articles, dans la mesure du possible.



Contraintes d'application pour les exploitants d'aéronefs 1/1

The
voice of
African
airports

Exigences des pays de destination

- Prise de température des passagers, Questionnement Vérification des symptômes COVID 19.
- Catégories des PAX à accepter selon pays de destination.

Traitement du vol

- Distanciation au niveau des points de traitement.
- Temps de traitement surtout à l'embarquement (commencer par les rangées de derrière).
- Utilisation plus de BUS pour l'embarquement éloigné.
- PAX indiscipliné ne respectant pas les mesures sanitaires.
- Traitement des cas suspects à bord.
- Formation & sensibilisation du personnel sur les mesures à appliquer.
- Adaptation des services à bord afin de respecter les mesures sanitaires.



Contraintes et défis des exigences de sûreté dans la mise en œuvre des protocoles sanitaire COVID 19

The
voice of
African
airports

MERCI DE VOTRE ATTENTION

Restons mobilisés, ensemble faisons Bloc au Coronavirus : Pour nous protéger et protéger les autres, nous sommes appelés au quotidien à faire barrage à la pandémie en adoptant très régulièrement des gestes simples d'hygiène

Agilité-Résilience-Vigilance-Bienveillance-Innovation